



**Conseil canadien du
commerce de détail**

Montréal, le 30 août 2018

Monsieur Philippe Couillard (PLQ)
Monsieur François Legault (CAQ)
Monsieur Jean-François Lisée (PQ)
Madame Manon Massé (QS)

Objet : Questions sur les enjeux importants pour les détaillants québécois

Bonjour,

Dans le cadre de la campagne électorale en cours, le Conseil canadien du commerce de détail s'adresse aux chefs de parti afin de connaître leurs positions et leurs engagements quant aux enjeux touchant les détaillants québécois. La présente lettre est envoyée aux chefs de la Coalition Avenir Québec, du Parti libéral du Québec, du Parti québécois et de Québec solidaire. Le texte sera publié sur notre site VotezDetail.ca, avec les réponses obtenues.

Le Conseil canadien du commerce de détail regroupe près de 45 000 établissements au Canada, dont près du tiers sont au Québec. De plus, il est aussi la voix des distributeurs alimentaires du Québec et du Canada. Le CCCD est l'une des plus grandes associations sans but lucratif financées par l'industrie, regroupant tous les types de détaillants, tels que les grands magasins, les magasins « grand public », les chaînes spécialisées, les magasins indépendants et les commerces en ligne.

Que ce soit à travers les commerces de quartier ou les grandes bannières multinationales, le commerce de détail est le plus important employeur privé au Québec :

- 475 000 Québécois travaillent dans ce secteur, et cela, dans plus de 35 000 établissements.
- Le commerce de détail génère des ventes annuelles de 109 milliards de dollars au Québec seulement.
- Les commerces de détail génèrent 5,6 % du PIB québécois.

CONSEIL CANADIEN DU COMMERCE DE DÉTAIL - QUÉBEC
550, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1680 – Tour Ouest
Montréal, Québec, H3A 1B9
Téléphone : (514) 982-0267

Les politiques gouvernementales affectent la compétitivité des détaillants québécois. Alors que l'industrie traverse une importante période de transformation, les détaillants du Québec veulent continuer à contribuer à la croissance de l'emploi et de notre économie. Pour cela, ils ont besoin de l'appui de votre parti aux propositions formulées par le Conseil canadien du commerce de détail. Si vous êtes élu le 1^{er} octobre prochain, nous aimerions apprendre ce que votre gouvernement ferait quant aux enjeux suivants :

L'augmentation du salaire minimum et les récents changements aux normes du travail font augmenter les coûts de la main-d'œuvre en plus d'ajouter de nouvelles contraintes dans la gestion des horaires du personnel. La dernière augmentation du salaire minimum a été plus haute que prévu et les détaillants ont dû l'absorber, alors que les budgets pour l'année en cours étaient déjà bouclés. De même, la semaine de vacances additionnelle après trois ans et les journées de congé payé ajoutées aux normes du travail entraîneront des coûts additionnels dans une enveloppe salariale déjà difficilement compressible.

Quelle serait la position de votre gouvernement sur le salaire minimum ? Êtes-vous en faveur d'une politique du salaire minimum prévisible et ajustée selon l'inflation ?

Comment allez-vous aider les détaillants affectés par la hausse du salaire minimum et les coûts additionnels engendrés par les vacances et congés supplémentaires ajoutés aux normes du travail ?

La pénurie de main-d'œuvre frappe aussi le commerce de détail. Alors que les détaillants rivalisent déjà pour recruter et garder leur personnel, il deviendra de plus en plus difficile de le faire dans un contexte où il manque tout simplement de travailleurs.

Que ferait votre gouvernement pour aider les entreprises face à la pénurie de main-d'œuvre ?

Le commerce électronique prend de plus en plus d'importance et nos règles fiscales sont mal adaptées. Les détaillants en ligne hors Québec n'ont pas à percevoir la taxe de vente du Québec (TVQ) ni les frais environnementaux sur les produits touchés (écofrais), ce qui affecte la capacité des détaillants d'ici à rester concurrentiels.

Que ferait votre gouvernement pour que les règles soient les mêmes pour tous et que les détaillants québécois demeurent compétitifs ?

La vente d'alcool dans les épiceries doit être repensée et modernisée. La SAQ fait concurrence aux épiceries dans la vente au détail, mais n'est pas soumise aux mêmes règles quant aux prix, à la disponibilité des produits et à la publicité. Les consommateurs québécois auraient pourtant tout à gagner s'ils avaient accès à un plus grand éventail de produits dans les magasins d'alimentation.

Êtes-vous en faveur d'une diversification de l'offre de produits alcoolisés dans la vente au détail ?

Qu'allez-vous faire pour assurer l'équité entre les détaillants, privés ou publics, dans la vente de produits alcoolisés ?

Le commerce de détail est présent partout, dans les villes, les banlieues, les villages, dans l'ensemble des régions du Québec. Les détaillants sont nos voisins et des membres importants de toutes nos communautés. Le commerce de détail contribue de manière significative à l'économie québécoise et il doit être au cœur de l'élection du 1^{er} octobre 2018.

Pour plus d'information, j'invite votre équipe à consulter le site VotezDetail.ca créé par le CCCD ou à contacter Jean-Luc Benoît, Directeur, Relations gouvernementales (Québec) à jlbenoit@cccd-rcc.org ou par téléphone au 1-877-229-0922.

Au nom des membres du Conseil canadien du commerce de détail, je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ces questions et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Marc Fortin
Président, CCCD Québec